

Charte éthique du Groupe Cristal Union



Message de la Direction Générale

Cristal Union intervient sur les marchés agro-alimentaires dont les enjeux environnementaux et sociétaux prennent de plus en plus d'importance. Les domaines de l'agriculture et de l'alimentation sont soumis à des contraintes nombreuses et complexes, en réponse à une exigence croissante des clients et consommateurs, qui se traduisent par des contraintes réglementaires accrues.

Nos marchés évoluent rapidement sous l'effet des politiques économiques nationales et internationales, avec des règles et normes spécifiques à nos métiers et des enjeux sociétaux et environnementaux complexes. L'après quotas constitue une belle opportunité de développement de nos activités.

Dans ce contexte, nous souhaitons afficher notre capacité à maîtriser ces enjeux et évolutions en nous appuyant dans nos domaines d'expertise sur les savoir-faire et les talents des hommes et des femmes du groupe, tant coopérateurs que collaborateurs, et sur les valeurs qui ont porté notre action depuis la création du groupe Cristal Union.

Cette charte éthique engage durablement l'ensemble du groupe coopératif Cristal Union et permet d'afficher nos valeurs fondatrices, notre culture et notre éthique des affaires au travers de principes respectant les lois et règlements.

Ce document est un cadre qui définit des repères communs pour chacun dans l'intérêt de Cristal Union. Il marque un engagement collectif pour tous ainsi qu'une exigence individuelle à assurer notre développement de façon responsable, solidaire et durable.

Cette charte éthique s'inscrit dans notre démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise de développement et de progrès.

Alain Commissaire et Xavier Astolfi

Préambule

L'ambition de Cristal Union est d'accompagner le développement de ses clients, au service de ses coopérateurs, grâce aux compétences de ses équipes. Cette ambition est mise en œuvre au travers d'un engagement agricole, industriel et commercial porté par l'ensemble des talents des hommes et des femmes de la Coopérative.

La charte éthique du groupe Cristal Union est un guide au quotidien des pratiques professionnelles et fait appel au sens des responsabilités de chacun. Il s'intègre pleinement dans la démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.

NOS VALEURS

Les valeurs du groupe Cristal Union sont la responsabilité, la compétitivité, la maîtrise et la culture collaborative.

La **maîtrise** se traduit par l'excellence opérationnelle du groupe et s'appuie sur la technicité et l'expertise des équipes. Elle est basée sur le développement des compétences et des talents des salariés et des coopérateurs du groupe.

La **compétitivité** constitue un objectif permanent qui sous-tend toutes nos actions afin de maintenir la pérennité de notre activité. Elle s'appuie sur la motivation de tous et la performance individuelle et collective des salariés et des coopérateurs. Elle est mesurée au travers des résultats économiques et du développement du groupe.



La **culture collaborative** correspond au travail d'équipe et à l'interdépendance. Les décisions sont prises de façon concertée, après échanges entre les différents services concernés. Les divers projets de l'entreprise sont également conduits de cette manière. L'organisation prône et facilite ces modes de fonctionnement collaboratif.

La **responsabilité** est assumée grâce à une gouvernance structurée et des modes de management qui prônent l'autonomie et la subsidiarité. Nos fournisseurs sont sollicités afin qu'ils contribuent activement à nos résultats en partageant nos valeurs. Nos actions sont décidées en prenant systématiquement en compte les besoins de nos clients, la sécurité des salariés, la protection de l'environnement et le développement durable.

NOTRE CHARTE ÉTHIQUE

Cristal Union s'engage pleinement en faveur du développement durable et assume ses responsabilités sociétales dans le cadre de sa politique d'entreprise, afin d'accompagner le développement de ses activités, dans le respect de ses parties prenantes et des réglementations en vigueur.

Au-delà du respect des réglementations locales et législations, en particulier en matière de travail, de commerce, de transport et d'environnement, le Groupe Cristal Union applique le code ETI, le référentiel SMETA, et soutient l'initiative Global Compact des Nations Unies en matière de respect des Droits de l'Homme.

Les principes de conduite de Cristal Union sont les suivants :

Partager la fierté de nos produits : sucres, alcools, bioéthanol, pellets et co-produits :

- ≈ Développer une écoute active des demandes de nos clients et parties prenantes,
- ≈ Offrir l'excellence de nos produits et services,
- ≈ Promouvoir l'image de nos produits, de nos marques et du groupe Cristal Union,
- ≈ Entretenir une dynamique d'innovation afin d'accompagner efficacement le développement de nos clients,
- ≈ Améliorer en permanence nos performances afin de toujours mieux satisfaire nos clients.



THE SMART PULSE

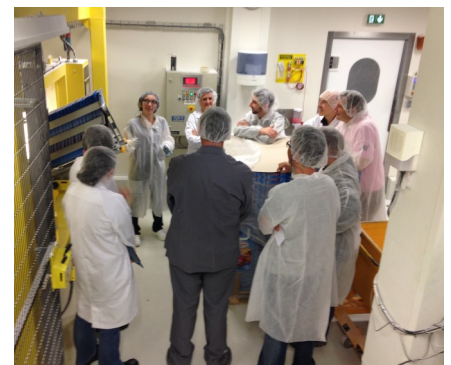


Transmettre la passion de nos métiers :

- ≈ Promouvoir auprès de nos agriculteurs une agriculture performante, s'appuyant sur les meilleures pratiques agronomiques betteravières, et respectueuses de l'environnement,
- ≈ Mettre en œuvre une gestion durable des ressources naturelles, agricoles et énergétiques sur nos sites agro-industriels,
- ≈ Assurer la bonne adéquation des compétences aux évolutions technologiques, en organisant les formations nécessaires et en accompagnant nos collaborateurs,
- ≈ S'appuyer sur le travail collaboratif pour faire émerger les meilleures solutions grâce à notre intelligence collective.

Mettre l'Humain au cœur de nos préoccupations :

- ≈ S'engager sur un programme d'excellence en matière de sécurité,
- ≈ Porter une attention particulière aux conditions de travail, d'hygiène, de sécurité, et de qualité de vie au travail,
- ≈ Valoriser les talents et cultiver l'esprit d'entreprise et de responsabilité,
- ≈ Promouvoir le droit international relatif aux Droits de l'Homme dans notre sphère d'influence, et lutter contre toute forme de discrimination.



Garantir l'intégrité des échanges :

- ≈ Garantir une approche intègre des affaires, dans le respect des règles de la concurrence,
- ≈ Refuser toute forme de corruptions, et prévenir le blanchiment d'argent,
- ≈ Lutter activement contre les conflits d'intérêts,
- ≈ Veiller à la qualité et à la sincérité des données et engagements communiqués aux parties prenantes.

Développer notre ancrage territorial :

- ≈ Promouvoir le modèle de la coopération agricole,
- ≈ Favoriser le tissu économique local en matière de recrutements, de partenariats et d'achat de biens et prestations,
- ≈ Entretenir des relations constructives et transparentes avec les parties prenantes locales.



Guide d'utilisation

La charte éthique du groupe Cristal Union présente de façon synthétique, en un seul document, les valeurs du groupe et les principes essentiels qui sous-tendent ses réflexions et actions depuis son origine.

La charte éthique est mise à disposition de l'ensemble des coopérateurs, collaborateurs et parties prenantes, sous format électronique, via le site internet de Cristal Union. Cela permet à tout coopérateur et collaborateur de Cristal Union d'en connaître les principes et de s'y référer, dans la réalisation des métiers et missions de chacun.

Chaque collaborateur s'approprie ces valeurs et applique ces principes dans le cadre de son activité quotidienne, et est fier de les défendre auprès de nos partenaires et autres parties prenantes.

Cristal Union promeut les valeurs et principes de sa charte éthique auprès de ses clients et fournisseurs, dans le cadre plus large de sa démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.

La charte éthique de Cristal Union est un formidable outil de mobilisation interne autour de valeurs et principes fondamentaux partagés, issus de notre culture coopérative. C'est également un outil puissant pour expliquer à nos clients et parties prenantes qui nous sommes.

La charte éthique cristallise l'engagement commun de tous autour de nos valeurs d'entreprises et de principes fondateurs partagés. Il sera périodiquement mis à jour.

Un collaborateur qui a besoin d'éclaircissements ou souhaite discuter de l'application de la charte éthique peut à tout moment solliciter sa hiérarchie ou son service RH. Une partie prenante peut contacter le Directeur RSE du groupe pour toute question relative à cette charte éthique.